


**POURQUOI  
FUSIONNER  
AUJOURD'HUI ?**





# CHOISIR NOTRE AVENIR

› Les rapprochements et fusions de communes sont inéluctables en Suisse. Nos quatre communes partagent d'ores et déjà de multiples tâches. En se regroupant, elles dépassent les associations en tout genre qu'elles ont dû mettre en place afin de remplir les obligations fixées par la Loi sur les Communes. La fusion des 4 communes donnera un véritable essor à l'exécutif communal qui sera appuyé par un pouvoir législatif démocratique et structuré, l'Assemblée primaire, voire le Conseil général suivant l'évolution de projet cantonal de réforme des institutions. (R21)



**En fusionnant, nous choisissons notre avenir aujourd'hui, au lieu de le subir demain.**



# VALORISER NOTRE DESTINATION TOURISTIQUE

› Aujourd'hui, à Crans-Montana, une multitude de forces interviennent de manière non coordonnée. Les communes subissent plus qu'elles ne pilotent. Elles parent au plus pressé, bouchent des trous et, finalement, font du sur-place.



En fusionnant, les communes reprennent une position de force et pourront imposer leur point de vue, par le processus démocratique qu'elles mettront en place. Il sera dès lors plus aisé de remettre Crans-Montana sur la voie d'un développement coordonné et harmonieux.



# SIMPLIFIER LES NIVEAUX DÉCISIONNELS

› Au lieu des va-et-vient incessants entre les uns et les autres, au lieu de la défense d'intérêts sectoriels, la création de la nouvelle commune donne une chance nouvelle à toute la région.



**En fusionnant, tout va plus vite, de manière plus déterminée et plus efficace.**



# RENFORCER LA GOUVERNANCE

› La recherche de candidats pour des fonctions politiques est devenue de plus en plus ardue, car rares sont les personnes qui peuvent mettre entre parenthèses leur carrière professionnelle pour assumer des mandats publics. Avec une Présidence professionnalisée et 8 autres membres, la nouvelle commune sera dotée d'un exécutif adapté, représentatif des milieux socio-économiques et des régions. Elle pourra offrir à ses élus des conditions cadres adéquates.



**En fusionnant, les communes se donnent la chance d'avoir une gouvernance forte, compétente et entièrement tournée vers les enjeux de demain.**



# RENFORCER LES SERVICES À LA POPULATION

› En mettant en commun leurs ressources, les communes peuvent notablement améliorer les services à la population grâce à des horaires d'ouverture étendus, des compétences plus ciblées à l'accueil et à des délais de réponse plus rapides. Les prestations fournies par l'administration s'en trouveront ainsi consolidées.



En fusionnant, les citoyens obtiennent des services plus performants, plus spécifiques et plus rapides.



# RÉALISER DES ÉCONOMIES ET GAGNER EN EFFICACITÉ

› Que ce soit dans le domaine des assurances, des contrats de gestion ou dans celui des biens et services, une grande commune obtient des conditions plus favorables et donc plus économique pour les contribuables. Ces montants dégagés sans efforts particuliers pourront être affectés directement à des projets destinés aux habitants.



**En fusionnant, les communes réalisent des économies d'échelles qui profitent à l'ensemble des citoyens.**



# AMÉNAGER NOTRE TERRITOIRE

› Aujourd'hui, chaque commune a développé ses zones de manière autonome, en concurrence même avec la commune voisine. Une commune de grande dimension permet la création de zones d'utilité publique réfléchies et bien situées. On peut penser à des zones agricoles mieux desservies en eau d'irrigation, à des zones artisanales et industrielles qui regroupent au même endroit les potentialités, mais aussi les nuisances, on peut penser à des zones d'habitats réservés à des immeubles locatifs.



**En fusionnant, les communes se donnent la chance de mettre en place un plan de zone cohérent pour l'ensemble des usagers du territoire.**





# METTRE EN COMMUN NOS RESSOURCES

› La ressource en eau constitue un défi très important pour les prochaines décennies. L'eau est là en suffisance, mais sa gestion demeure peu coordonnée et sans vue d'ensemble. Personne ne manque d'eau grâce au bon agrément qui prévaut entre les responsables actuels. Quand l'eau viendra à manquer, il n'est pas sûr que ces bonnes volontés suffisent.



**En fusionnant, les communes se donnent les moyens de garantir leurs ressources à long terme, pour les besoins des habitants, du tourisme, de l'économie et de l'agriculture.**



# ACCROÎTRE NOS CAPACITÉS D'INVESTIR

› Avec une marge d'autofinancement qui devrait s'établir entre 10 et 20 millions de francs, la nouvelle commune aura la possibilité de réaliser de manière autonome des projets de plus grande envergure. Le cas échéant, ses capacités de financement seront elles-mêmes accrues. En regroupant les moyens financiers, la nouvelle commune pourra fixer des projets prioritaires à réaliser une seule fois au profit de l'ensemble des citoyens.



En fusionnant, les communes augmentent leur capacité à financer des projets d'importance régionale par leurs moyens propres. La nouvelle commune pourra réaliser des projets mieux pensés, en écartant le risque des « doublons » coûteux.



# AFFIRMER NOTRE POIDS POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

› La nouvelle commune deviendra la 6ème commune du Valais au niveau de la population. Sans atteindre le niveau des villes, elle sera néanmoins plus importante que Savièse, Fully, Collobey-Muraz, entre autre. Au plan cantonal, elle comptera bien plus que les 4 communes actuelles réunies. Elle pourra élire un nombre important de députés au Grand Conseil et, pourquoi pas, au Conseil national, voire au Conseil d'Etat.



**En fusionnant, les communes se donnent les moyens de peser sur la politique régionale et cantonale. L'avis de la nouvelle commune sera entendu.**



# DÉVELOPPER NOTRE ÉCONOMIE

› A part des conditions cadres de base, aucune commune n'a actuellement les moyens de mettre en place une politique économique active, avec recherche de sociétés, entreprises, investisseurs, mise à disposition de terrains, bâtiments ou compétences.



En fusionnant, les communes se donnent les moyens d'agir de manière active au niveau économique. La nouvelle commune sera attractive par le concept du guichet unique et par la taille de son territoire.



# GARANTIR UNE POSTÉRITÉ À NOS ENFANTS

› Le territoire de la nouvelle commune sera plus compétitif, dans le sens où il permettra un développement mieux coordonné et soutenu. Cela préservera aussi les terres disponibles, au profit des générations futures.



En fusionnant, les communes donnent une chance supplémentaire aux générations futures d'habiter, mais aussi de travailler dans le pays qui les a vus naître.

10'552  
HABITANTS

5'962  
HECTARES DE SUPERFICIE

CHF 70 MILLIONS\*  
DE REVENUS DE FONCTIONNEMENT

CHF 50 MILLIONS\*  
DE CHARGES SANS AMORTISSEMENTS

CHF 20 MILLIONS\*  
DE MARGE D'AUTOFINANCEMENT

CHF 5,8 MILLIONS  
AIDE DU CANTON DU VALAIS À LA FUSION

\*Moyenne 2008 - 2013



## En résumé :

Cette **fusion volontaire et responsable** serait le fruit d'une collaboration, d'une convergence d'intérêts et d'une vision d'avenir. Elle serait le moyen de voir plus grand pour s'adapter aux dimensions de la société actuelle et d'être plus forts ensemble pour gérer un développement humain et économique harmonieux. Surtout, elle permettrait de faire une place aux générations futures.

Les Exécutifs des communes de Chermignon, Montana, Randogne et Mollens



# FUSION DES COMMUNES

CHERMIGNON - MONTANA - RANDOGNE - MOLLENS

L'UNION FAIT LA FORCE

14 juin 2015

Votation sur la fusion des communes  
de Chermignon, Montana, Mollens, Randogne

[www.fusion-communes.ch](http://www.fusion-communes.ch)